

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésiste :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable, renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0037999

N°D
34914

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10349 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZOUAFI EL MestaFA

Date de naissance : 27/09/1958

Adresse : La ménage

Tél. : 0658 607864 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/07/2020

Nom et prénom du malade : ZOUAFI YOUSSEF

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ACNIE + acne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 18/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : 2. May

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/07/2022	01		10000	Dr. Béchir Badia MD Médecin Généraliste 180, Bd el Fida - Casablanca Tel: 0522 81 72 59 0643 62 35 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Béchir Badia MD 180, Bd el Fida - Casablanca Tel: 0522 81 72 59 Fax: 0522 81 36 83	31/7/2022	568.65

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
<img alt="Dental chart showing upper and lower arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system with axes D, G, H, and B is overlaid. The chart is used for determining the coefficient of masticatory prost				

Docteur Badia MOUFID

Médecin

Médecine Générale

- Diplômée en Gynécologie Obstétrique
(université de Besançon - France)

- Diplômée en Echographie
(université de Dijon - France)

- Diplômée en hysteroscopie et colposcopie
(université de Paris - France)

- Ancien Médecin Chef du Centre
de Santé Sidi Mâriuf

الدكتورة بديعة مفید

طبيبة

الطب العام

- شهادة في طب النساء و التوليد
(جامعة برايسون - فرنسا)

- شهادة في الفحص بالصدى
(جامعة ديجون - فرنسا)

- شهادة فحص الرحم و عنق الرحم بالمنظار
(جامعة باريس - فرنسا)

- طبيبة رئيسية سابقاً بالمركز الصحي
سيدي معروف

Casablanca, le:

03/07/2020

BOUAFI YOUSRA

1. ferplex 40 - 8
60.000 F 2 x  p. 1.000

2. Sfer 20 - 8
245.000 F 1 x  p. 1.000

3) Detocnyl cream
79.00 F 1 x  p. 1.000

568.60 -

صيادلة لعquo
PHARMACIE EL FIDA
Derb El Fida - Casablanca
Tél: 0522 81 72 59
Fax: 0522 81 72 59

Docteur Badia MOUFID
Médecin Généraliste
180, Bd El Fida - Casablanca
Tél: 0522 81 72 59
0643 62 35 20

180، شارع الفداء - الدارالبيضاء (أمام صيدلية الفداء) - الطابق الأول

180, Bd El Fida - Casablanca (en face pharmacie El Fida) - 1er Etage

06 43 62 35 20 • 05 22 81 72 59

Lot : 18057

EXP: 12-2020

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FEL
Fer pr

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

RETACNYL 0,025 %

Crème tube de 30 g

AMM N°261 DMP/21/NRQ

PPV 79,60 DH

Distribué par SOTHEMA

B.P.N° 27182 Bouakoura Maroc

6 118001 1070497



30 g
0,025%

Retacnyl
trétinoïne

CREME

voie cutanée

Lot:

8061206

Exp:

10/2021

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

Lot :

EXP:

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

SOTRET® 20 mg

Boîte 30 capsules molles

voie orale



PPV 249DH00

Lot/Batch:

Fab./Mfg.:

S N X A C 0 9

1 2 2 0 1 8

EXP.:

4 1 2 0 2 1